



Soutien à l'enseignante suspendue pour une minute de silence en hommage aux victimes du génocide à Gaza

Pour avoir observé une minute de silence avec des lycéens demandeurs d'un temps de recueillement, notre collègue a été notifiée, ce jeudi 5 juin, d'une sanction (un blâme), dans un courrier scandaleux lui demandant de « se ressaisir », exigeant un « comportement exemplaire et irréprochable » et menaçant d'une « sanction disciplinaire plus grave pour tout nouveau rapport concernant son comportement ! »

Cela pour une minute de silence !

Pour nos organisations, cette mesure disciplinaire à l'encontre de notre collègue est totalement inconcevable et inacceptable.

Nous exigeons que cette sanction soit purement et simplement retirée !

**NOUS N'EN RESTERONS PAS LÀ ET NOUS POURSUIVRONS
TANT QUE LE MINISTÈRE N'AURA PAS RÉPONDU FAVORABLEMENT
ET RETIRÉ LA SANCTION !**

En ce sens, nous reprenons à notre compte l'appel des organisations de l'Yonne FO, FSU, CGT Educ'action et SUD Education d'un rassemblement le mardi 17 juin :

“D'ici là, nous encourageons à poursuivre les actions locales et toutes les initiatives, devant les établissements notamment, permettant la diffusion et la discussion autour de cet appel auprès des enseignants, parents, lycéens... et de tous ceux qui s'opposent à cette sanction injuste.”

Nos organisations FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education appellent donc à discuter de cet appel partout dès maintenant. Elles invitent tous les collègues à venir nombreux au rassemblement devant la Direction Académique le mardi 17 juin à 17h30 pour soutenir notre collègue et dénoncer les massacres qui se perpétuent à Gaza.

Arrêt des massacres ! Zéro sanction !

Rassemblement

MARDI 17 JUIN à 17h30

devant la Direction Académique

49, rue Thiers 84000 Avignon

(avec demande d'audience au Directeur Académique).